

VŒUX DU MAIRE

Chers amis Cercierois,

Ne pouvant malheureusement nous réunir physiquement cette année pour les vœux de la municipalité, le conseil municipal et moi-même profitons de notre gazette municipale pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour 2021.

2020, c'est la confiance que vous nous avez témoignée au travers des suffrages mais c'est aussi 10 mois de rebonds, d'incompréhension et de douleur pour nombre d'entre nous.

2021, c'est l'espoir pour les mois à venir grâce à la science et à notre persévérance collective. Ne lâchons rien, les beaux jours sont proches !

2020, c'est la continuité des projets sur l'urbanisme.

2021, c'est la volonté du conseil municipal de privilégier un urbanisme raisonné pour faire vivre notre école, notre village.

Ce sera également l'occasion de mettre en sécurité la route de Pont de Drillot malmenée par la circulation routière.

2020, c'est la longue procédure judiciaire pour la liquidation du restaurant de Cercier.

2021, c'est l'espoir d'ouverture d'un nouveau commerce qui sera générateur de lien social dans notre village.



2020, c'est le marché de Noël qui aurait pu ne pas se réaliser pour raison sanitaire mais qui a finalement vu le jour dans le dernier souffle de 2020 grâce à la mobilisation de Cercierois, que nous tenons à remercier, et à la volonté du conseil municipal qui a su braver les difficultés générées par le COVID faisant peur à nombre d'élus locaux.

2021, c'est le souhait de créer un marché saisonnier dans notre petit village.

2021, c'est une équipe municipale à votre service et qui est à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous afin de vous aider et de vous éclairer sur tout sujet commun ou personnel.

En 2021, l'avenir de notre village, c'est vous, c'est nous !

Patrice Primault
Maire

